COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS

Élection du 30 juin 2016

VOTEZ UTILE, VOTEZ SGEN-CFDT !

En 2014, vous avez permis au Sgen-CFDT d'être la deuxième organisation syndicale au ministère de la Jeunesse et des Sports avec trois sièges au CTM. En un an de mandat, alors que la plupart des autres syndicats, enfermés dans un conflit permanent avec l'administration, ont multiplié les boycotts d'un comité technique ministériel qu'ils avaient pourtant réclamé, nous avons plutôt joué la carte du dialogue constructif, en comité technique ministériel comme en CHSCT.

Pour continuer le travail utile que nous avons entrepris, au profit de tous les personnels sans distinction de statut, pour être plus représentatifs et donc mieux entendus par l'administration, nous avons à nouveau besoin de votre soutien !

Votez pour un syndicat général dont les adhérents et représentants appartiennent à toutes les catégories et statuts, s'engagent activement pour améliorer les conditions de travail et de rémunération de tous les agents, sans esprit corporatiste !

Votez pour la CFDT, une organisation syndicale influente, pour un syndicalisme progressiste, à la fois combatif et constructif, dont le but est d'obtenir des avancées sociales par la **négociation** !

Votez pour un syndicalisme de proximité, pour l'exigence d'un meilleur **dialogue social** à tous les niveaux, pour des revendications syndicales concrètes en prise directe avec vos préoccupations quotidiennes !

Construire avec vous ces revendications pour parvenir à améliorer vos conditions d'emploi, de rémunération, de travail, plutôt que de vous mobiliser sans cesse pour des combats sans fin qui ne mènent à rien, c'est ainsi que nous concevons notre rôle de représentants de tous les personnels !

Votez pour la liste de candidats présentée par le Sgen-CFDT, une liste qui vous ressemble, une liste qui nous rassemble !

J.-M. Grimont, ITRF à l'INSEP
C. Ardizio, SAMAS au CREPS de Nancy
É. Byhet, prof. de sport à la DDCS 59
F. Cuignet-Royer, CEPJ à la DDCS 54
P. Lamblot, attaché au CREPS de Vichy
S. Rondel, CEPJ à la DDCS 59
M. Biliotti, ATEC au CREPS PACA
P. Vadin, prof. de sport au CREPS de Reims
B. Jungmann, ATRF au CREPS de Strasbourg
S. Boutroy, SAENES au CREPS IDF
G. Santoro, CTPS à la DRJSCS IDF
M. Routier, IJS à la DJSCS de la Réunion

... et 18 autres collègues de tous statuts, titulaires ou contractuels : notre liste reflète bien la diversité des agents qui travaillent quotidiennement dans les services et établissements du ministère de la Jeunesse et des Sports, elle affirme notre refus du corporatisme.

EN COMITÉ TECHNIQUE, LE SGEN-CFDT AGIT POUR :

- Un régime indemnitaire plus équitable et transparent.
- La valorisation des parcours professionnels des agents, avec une meilleure reconnaissance de l'expérience et de l'expertise.
- Des formations de qualité, tout au long de la vie, pour tous les agents.
- Des moyens renforcés pour la gestion RH de proximité afin de mieux accompagner les carrières, la mobilité ou la reconversion professionnelle.
- La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Le recul de la précarité dans tous les services et établissements.
- L'amélioration des conditions d'emploi et de rémunération des contractuels.

EN CHSCT MINISTÉRIEL, LE SGEN-CFDT AGIT POUR :

- Une meilleure qualité de vie au travail.
- Faire appliquer les accords récents sur la santé et la sécurité au travail, sur la prévention des risques psychosociaux.
- Faire respecter les prérogatives des CHSCT, avec des représentants des personnels formés.
- Renforcer les moyens des assistants de prévention, le développement d'une médecine de prévention.
- Faire adopter des objectifs ambitieux d'amélioration des conditions de travail, par la négociation.

DÉCENTRALISATION DES CREPS ET CRÉATION DES DRDJSCS

Deux réformes différentes ont été engagées depuis 2014, avec deux points communs : elles consacrent un nouvel affaiblissement du ministère de la Jeunesse et des Sports et laissent les personnels de côté.

- **Réforme territoriale de l'État** : la CFDT s'était prononcée en faveur du niveau régional comme niveau pertinent de structuration de l'action publique et de la création d'unités territoriales JSCS pour assurer l'indispensable proximité, renforcer l'action de nos services auprès des usagers et acteurs locaux.
  Aujourd'hui nous revendiquons la mise en place d'une réflexion sur l'avenir des missions JSCS, l'association des agents et de leurs représentants à l'organisation territoriale des politiques publiques, et surtout **un meilleur accompagnement des personnels impactés par la réforme.**
- **Décentralisation des CREPS** : en plus d'être exigeants sur la préservation de toutes les missions des CREPS, sur la constitution d'un réseau structuré des établissements de formation, et sur la représentation des personnels au conseil d'administration, nous avons été les seuls à nous préoccuper des **conditions de transfert à la région des agents techniques** en réclamant la constitution de **comités de suivi**.

LE SGEN-CFDT FAIT ENTENDRE SA DIFFÉRENCE

- **Depuis plus de 6 ans, des organisations syndicales se revendiquant majoritaires à Jeunesse et Sports, réclament la sortie des ministères sociaux, et un retour à la gestion des agents par l'Éducation nationale.**
- **En conflit permanent avec le ministère et la DRH, elles ont contribué à une dégradation du dialogue social, à freiner les avancées attendues sur des dossiers importants.**
- **Aujourd'hui, un retour à la gestion des agents par l'Éducation nationale n'est plus d'actualité, et n'apporterait de toute façon aucune garantie d'une meilleure gestion.**
- **Même si tout est loin d'être parfait avec cette DRH des ministères sociaux, nous travaillons avec elle de façon constructive pour obtenir une meilleure gestion de tous les agents qui travaillent pour le ministère de la Jeunesse et des Sports.**

VOTEZ UTILE, VOTEZ SGEN-CFDT !